

IRES. "FORUM" 2020

**Actes des rencontres organisées
par l'IRES**

19 janvier 2021

Dans un contexte marqué par la pandémie de la Covid-19 et les mesures de confinement, l'activité IRES. "Forum" a connu en 2020 l'organisation de 11 rencontres dont 7 visioconférences, ayant trait aux questions nationales, aux relations extérieures du Maroc et aux questions globales. La question de la Covid-19 et de ses conséquences a, cette année, occupé une place importante dans les réflexions et les débats de l'Institut.

Les rencontres ont été organisées selon la charte de confidentialité de Chatham House en vue d'offrir l'anonymat aux orateurs et d'encourager l'ouverture et le partage de l'information ainsi que l'éclosion d'idées novatrices.

C'est conformément à cette charte que ce recueil des comptes rendus a été élaboré. Il donne un aperçu sur les conclusions des différentes rencontres, à l'exclusion des brainstormings.

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| Les questions nationales | 5 |
| La question de l'eau au Maroc selon l'approche NEXUS | 6 |
| Journée scientifique sur les océans et les mers | 11 |
| Le développement des énergies renouvelables au Maroc | 15 |
| Les réseaux sociaux : impact sur l'économie et la société marocaine | 21 |
| Comment créer durablement une classe moyenne rurale ? | 26 |
| L'Afrique en tant que profondeur stratégique du Royaume | 31 |
| Workshop international sur la transition énergétique et les énergies renouvelables en Afrique | 33 |
| Le positionnement du Maroc dans le Monde | 39 |
| La réputation du Maroc dans le monde en 2020 | 40 |
| Les relations extérieures et la diplomatie | 45 |
| L'avenir des relations entre le Maroc et l'Union européenne | 47 |
| Les questions globales | 51 |
| e-Séminaire de brainstorming sur la pandémie de la Covid-19 | 52 |
| La présentation d'ouvrages | 57 |
| L'avenir de l'Europe est au Sud | 58 |
| Covid-19 et réchauffement climatique : plaidoyer pour une économie de la résilience | 61 |





Les questions nationales



La question de l'eau au Maroc selon l'approche NEXUS

8 janvier 2020

Ce séminaire a été consacré à la présentation et à la discussion des conclusions préliminaires de l'étude relative à la question de l'eau au Maroc selon l'approche Nexus "Eau-Energie- Agriculture-Ecosystèmes".

Lors de cette rencontre, à laquelle ont pris part des représentants d'organisations internationales, du secteur public et privé, des membres de la société civile ainsi que des experts dans le domaine de l'eau, de l'énergie et de l'agriculture, les discussions ont mis en exergue l'importance de la bonne compréhension des interconnexions entre les secteurs de l'eau, de l'agriculture, de l'énergie et des écosystèmes, de l'appropriation collective des enjeux liés à l'eau et du renforcement de la coordination entre les différents acteurs du NEXUS. Elles se sont soldées par la proposition d'idées innovantes à même d'apporter des réponses de fond aux défis liés à la gestion rationnelle des ressources hydriques nationales.

Principaux résultats de l'étude

Cette étude s'inscrit dans l'esprit des Orientations Royales qui ont toujours insisté sur la centralité de la question de l'eau et la nécessité d'œuvrer activement à la valorisation et la préservation des ressources hydriques et, également, dans la continuité du programme d'études de l'IRES sur le changement climatique. Elle vise, notamment, à examiner les interactions de la question de l'eau, préoccupation mondiale et défi majeur dont dépend le développement harmonieux et la paix sociale du Maroc, avec celles de l'énergie, des systèmes alimentaires (agriculture) et des écosystèmes, dans le cadre d'une approche NEXUS, ainsi qu'à formuler des propositions et des leviers d'action à même d'apporter des réponses de fond à la question de l'eau dans le pays.

L'approche NEXUS repose sur une appréhension holistique, intégrée et cohérente de la question ressources naturelles¹. Elle a été adoptée par l'Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES) dans une volonté de dépasser le manque de cohérence et d'intégration territoriale des politiques nationales des secteurs de l'eau, de l'énergie, de l'agriculture et des écosystèmes naturels.

¹ Le concept du NEXUS a été initié lors de la Conférence de Bonn 2011 "Le NEXUS eau, énergie et sécurité alimentaire : solutions pour l'économie verte". Cette rencontre a démontré, pour la première fois, que le recours à une approche NEXUS fondée sur la compréhension et l'analyse des interactions eau-énergie-alimentation offrirait des possibilités pour améliorer la sécurité hydrique, énergétique et alimentaire.

En effet, les ressources naturelles, relevant de ces quatre secteurs, ne peuvent être considérées et gérées de façon rationnelle et optimale dans un contexte de cloisonnement des politiques publiques.

Conjuguée à la démarche prospective, l'approche NEXUS permet d'élargir l'horizon de réflexion et de décoder la complexité des interdépendances entre les différents secteurs liés à la question de l'eau et ainsi envisager des stratégies permettant de faire face aux risques encourus, de saisir les opportunités et d'anticiper les ruptures qui se profilent.

L'approche NEXUS constitue, de ce fait, un moyen d'optimiser les décisions d'allocation de ressources et de réduire l'écart entre l'offre et la demande en eau. Elle a, depuis 2011, évolué pour intégrer le secteur des écosystèmes et les effets du changement climatique. Cette approche se traduit par la mise en application d'une politique environnementale capable de protéger les écosystèmes et d'assurer la durabilité des ressources naturelles et l'efficacité de leur usage et ce, en prenant en compte, dans le processus de résolution de la question de l'eau, les effets sur la sécurité alimentaire et énergétique et le rôle des écosystèmes dans le cycle de l'eau.

Dans cette perspective, l'identification des interactions, des demandes contradictoires et des synergies potentielles dans les liens eau-énergie-agriculture-écosystèmes pourrait constituer un point de départ optimal pour la mise en place d'une stratégie NEXUS.

Les interactions entre l'eau, l'énergie, l'agriculture et les écosystèmes sont nombreuses et multidimensionnelles au Maroc. Citons, par exemple, les interfaces suivantes :

- Eau – énergie – agriculture : l'eau joue un rôle vital dans la production alimentaire et énergétique ainsi que dans la préservation des écosystèmes.
- Énergie – agriculture – eau : l'énergie est à la fois nécessaire pour la production agricole et pour la mobilisation, le traitement et la distribution des ressources en eau.
- Agriculture – énergie – eau : l'agriculture, est un grand utilisateur de l'énergie et des ressources en eau mobilisées, soit 85% de l'utilisation nationale de l'eau.
- L'utilisation accrue de l'eau et de l'énergie pour la production agricole menace la durabilité des écosystèmes.

Depuis 2011, la communauté internationale a investi d'importants efforts pour développer les outils et les méthodes pratiques pour la mise en place de l'approche NEXUS. Il convient, à ce titre, de citer, notamment, les expériences de l'Allemagne en matière de gestion des eaux souterraines dans le Ried de Hesse, des Etats-Unis et du Canada, signataires d'un partenariat pour la mise en place du NEXUS eau-énergie-alimentation-zones humides pour la gestion intégrée du fleuve Columbia, ou encore celle des pays d'Amérique du sud dans la gestion rationnelle des ressources hydriques du bassin amazonien.

La réussite de la mise en œuvre de l'approche NEXUS dans ces pays tient à la bonne connaissance de la situation des secteurs du NEXUS, à la consolidation et au renforcement des capacités institutionnelles et humaines et à la mise en cohérence des politiques inhérentes à ces secteurs, en plus de l'intégration efficace du NEXUS dans les mécanismes de planification et de coordination.

Par contraste, au Maroc, l'approche actuelle dominant ces secteurs est non intégrée, mais linéaire et fragmentée, ne permettant qu'une simple sommation de plans sectoriels. Cela induit des incohérences liées, notamment, à l'absence de mécanismes de coordination intersectoriels efficaces, à la difficulté de l'opérationnalisation du cadre législatif et réglementaire en vigueur, aux insuffisances d'une gouvernance intégrée et partenariale, à l'absence de l'approche NEXUS dans la dynamique de régionalisation et de déconcentration ainsi qu'à la faiblesse du système de formation, de recherche et développement, d'innovation et au manque de sensibilisation à la protection de l'environnement.

Tenant compte des menaces systémiques qui pèsent sur la durabilité des ressources hydriques nationales, quelques propositions de politiques publiques ont été formulées. Elles s'articulent autour des axes suivants :

- Concevoir une politique intégrée et mettre en place un système de gouvernance adapté des secteurs du NEXUS eau-énergie-agriculture-écosystèmes, tout en adoptant une approche participative citoyenne, privilégiant la subsidiarité.
- Faire des territoires l'espace par excellence de mise en application de l'approche NEXUS.
- Promouvoir la recherche & développement et l'innovation ainsi que l'expérimentation dans les secteurs du NEXUS.
- Favoriser l'appropriation collective des enjeux liés à l'eau au niveau du système scolaire et mener une campagne de communication dynamique en vue de sensibiliser les citoyens à l'économie de l'eau.

Conclusions des débats

Les principaux points soulevés lors des débats concernent les axes suivants :

- L'évaporation de l'eau dans les retenues des barrages constitue une source de perte importante de l'eau. En outre, La politique de planification des barrages ne tient pas compte des écosystèmes naturels qui couvrent les bassins versants.
- La quasi-totalité des nappes d'eau souterraines est surexploitée. En particulier, le développement des cultures grandes consommatrices d'eau dans des régions qui souffrent de la rareté de l'eau, cause des problèmes de surexploitation des nappes. C'est le cas, à titre d'exemple, de la pastèque cultivée dans la région de Zagora.
- Il serait opportun, dans un premier temps, de traiter le NEXUS eau-énergie, compte tenu de leur transversalité et de choisir pour l'opérationnalisation de cette approche un secteur déterminé comme l'agriculture, l'industrie ou le tourisme.
- La gouvernance des secteurs dans le cadre du NEXUS est le facteur clé de réussite de cette approche. Par ailleurs, il serait nécessaire de mettre à plat les rôles des secteurs concernés pour les adapter à cette nouvelle approche et en évaluer le degré d'acceptabilité et d'effectivité.
- L'approche NEXUS devrait s'accompagner nécessairement par l'utilisation d'outils pertinents et efficaces, notamment des mécanismes de financement novateurs favorisant l'intégration et un système d'information pour une mutualisation des connaissances au sein des secteurs du NEXUS.
- Le Suivi-Evaluation des secteurs du NEXUS, assorti du principe de reddition des comptes, est un préalable pour la préservation et la gestion durable des ressources naturelles.
- Il est nécessaire d'établir une comptabilité de l'eau au niveau de tous les bassins hydrauliques du Maroc.

L'IRES a organisé une journée scientifique sur les océans et les mers. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la réflexion que mène l'Institut sur les questions mondiales et, en particulier, celles liées aux océans.

Réunissant un large panel comprenant des chercheurs universitaires, des acteurs institutionnels des secteurs public et privé ainsi que des experts marocains dans le domaine des sciences océaniques, cette journée scientifique a permis, d'une part, d'identifier les enjeux maritimes nationaux, actuels et futurs et de mettre en exergue les bonnes pratiques en matière de gestion des espaces maritimes et, d'autre part, de proposer des solutions innovantes pour un développement durable des espaces maritimes à l'horizon 2040.

Les discussions ont également mis en évidence les insuffisances, les difficultés rencontrées relevant, notamment, du mode actuel de gouvernance des espaces maritimes à l'échelle du territoire national.

Cartographie des enjeux maritimes nationaux actuels et à venir les plus cruciaux

Les espaces maritimes représentent un enjeu stratégique à la fois d'ordre géopolitique, culturel, économique et environnemental, ...

S'agissant des enjeux géopolitiques, il est à rappeler que le Maroc est un pays ayant une forte vocation maritime due à sa position géostratégique particulière du fait de :

- sa situation au carrefour de l'Atlantique et de la Méditerranée, avec 3 500 km de côtes,
- la proximité du détroit de Gibraltar, la 2^{ème} voie maritime la plus empruntée dans le monde après la Manche.

Les espaces maritimes sont omniprésents dans la réflexion stratégique du Royaume. Au cours des dernières années, des efforts importants ont été fournis avec, notamment, l'adoption de la seconde mouture de la stratégie *Halieutis* ou encore le renforcement de la stratégie portuaire. Ces efforts participent à la consolidation du caractère maritime du pays.

Le Maroc a également renforcé sa présence au sein des instances de la gouvernance mondiale des océans. Depuis 2015, le Royaume fait partie du comité exécutif de la Conférence Océanographique Internationale de l'Organisation des Nations unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO). Il assure, depuis juin 2019, la présidence "*du Groupe V : Afrique*" au sein de cette Conférence dont il est, de facto, vice-président.

Sur le plan économique, les espaces maritimes représentent une source de richesse considérable, dont notamment celle en offshore. Dans ce cadre, l'accès à ces ressources, (comme les hydrocarbures, les nodules polymétalliques, ou encore l'hydrogène naturel, ...) représente un atout important pour le Maroc et explique en partie la volonté du Royaume d'étendre son plateau continental. En effet, l'extension de ce plateau revêt une dimension géostratégique pour le Maroc, puisqu'elle contribue à renforcer son rôle dans les relations régionales et internationales.

Concernant les enjeux historiques et culturels, il est à signaler que le littoral marocain est un lieu de mémoire et d'histoire, jalonné de gisements, de sites et de monuments qui témoignent de l'existence des différentes civilisations que le Maroc a connues depuis l'antiquité, l'époque islamique et la période contemporaine.

Par ailleurs, les enjeux environnementaux de ces espaces littoraux sont d'une extrême importance, notamment, compte tenu de leur vulnérabilité causée par l'intensification des activités humaines et industrielles, aggravée par le réchauffement climatique. Le dernier rapport du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) fait état, notamment, de l'augmentation de la fréquence et de l'ampleur des tempêtes ou encore de la fonte des glaces et l'élévation du niveau de la mer, l'érosion côtière, les surcotes et l'accroissement des risques de tsunami.

Ces conséquences vont impacter de manière différenciée l'ensemble des écosystèmes marins, y compris ceux des façades maritimes marocaines.

Bonnes pratiques nationales en matière de gestion des espaces maritimes

Préservation du milieu marin et du littoral au Maroc

Le littoral marocain, regorge de richesses naturelles avec une biodiversité marine très variée à préserver en urgence. A cet égard, le Maroc a entrepris plusieurs actions pour la conservation durable de ses ressources.

A citer, à titre d'exemple, le Plan directeur des aires protégées (20 aires), la Stratégie nationale de l'environnement et de développement durable 2030 (dont l'axe 22 de l'enjeu 5 est visé l'amélioration, la gestion et l'aménagement du littoral).

L'opérationnalisation de cette stratégie se fait à travers le Plan national du littoral qui, d'une part, définit les objectifs à atteindre pour la protection, la mise en valeur des espaces côtiers et, d'autre part, permet l'intégration de la dimension "*protection du littoral*" dans toutes les politiques sectorielles.

Pratiques dans le secteur de la pêche

Le secteur de la pêche occupe une place importante dans l'économie nationale en créant des emplois, en générant des revenus et en assurant une sécurité alimentaire. La production halieutique nationale avait atteint en 2018 un volume de 1,4 millions de tonnes avec un taux de croissance annuel moyen de 2,3% sur la période 2010-2018. En matière de gouvernance halieutique, le Maroc s'est doté d'une planification des espaces maritimes pour une gestion durable des pêches. A cet effet, 20 plans d'aménagement des pêcheries ont été mis en place pour garantir une exploitation durable des ressources halieutiques sur le plan économique, social, environnemental et biologique.

Des mesures techniques complémentaires ont également été élaborées. Il s'agit, notamment, de l'instauration du "*Total Admissible de Capture*" et du "*Quota Individuel*", la réglementation des navires de pêche, la fixation des tailles marchandes, la lutte contre la pêche illicite non déclarée et non réglementée.

Le Maroc a mis en place trois aires marines protégées qui correspondent à des espaces délimités visant à répondre à des objectifs de protection de la nature à long terme.

En outre, le Royaume a investi dans une activité phare du secteur de la pêche maritime à savoir l'aquaculture en intégrant de façon harmonieuse les activités de la filière aquacole à celles des autres activités côtières.

Parmi les solutions proposées pour une gestion durable des espaces maritimes et des littoraux, un outil incontournable à mettre en place a été présenté lors de la journée scientifique.

Il s'agit en premier lieu de "*la gestion intégrée du littoral*", primordiale pour préserver le capital naturel et pour améliorer la gouvernance des espaces côtiers en appliquant la "*loi Littoral*" et en développant des mécanismes d'arbitrage.

La seconde proposition concerne la recherche scientifique et la formation adéquate, indispensable pour bâtir une économie bleue. Il est donc urgent de mettre en œuvre une stratégie cohérente et pertinente permettant de développer la recherche scientifique, notamment la formation en sciences de la mer.

Il ressort des ateliers prospectifs organisés à la fin de la journée scientifique que les enjeux nationaux retenus sont hiérarchisés comme suit :

- La question de la délimitation des espaces maritimes nationaux comme source potentielle de tensions avec les Etats voisins.
- La bonne gouvernance maritime.
- La gestion des risques induits par le réchauffement climatique et la pollution.
- L'état des connaissances scientifiques sur les écosystèmes et le milieu marin.
- La préservation du patrimoine.

Synthèse des débats

Les principales propositions formulées lors des débats sont les suivantes :

- Mettre en place une stratégie anticipative et préventive et une action cohérente, harmonieuse de préservation du littoral national à court et à long termes.
- Améliorer la gouvernance maritime nationale par la création d'une institution interministérielle chargée exclusivement des affaires de la mer dont la mission serait de mettre en place un stratégie maritime intégrée et de s'assurer de la conformité de l'arsenal juridique avec les conventions internationales.
- Généraliser la mise en œuvre de l'approche gestion intégrée des zones côtières en adoptant le Plan national du littoral et en élaborant les Schémas régionaux du littoral.
- Soutenir la recherche scientifique dans le domaine marin via l'optimisation et la mutualisation des moyens de recherche disponibles au niveau national et en mettant en place une agence nationale ou un centre d'excellence ou un observatoire.
- Consolider les stratégies et les actions d'adaptation et d'atténuation pour le changement climatique par la mise en place de systèmes d'alerte des risques.
- Valoriser davantage le patrimoine par la création d'un musée national de la mer et l'élaboration d'un atlas de l'histoire maritime marocaine.
- Renforcer la coopération africaine et internationale dans le domaine maritime pour faire face aux défis communs.

Cette visioconférence a été dédiée à la présentation et à la discussion des conclusions préliminaires de l'étude intitulée "Développement des énergies renouvelables au Maroc : Enseignements et perspectives".

Lors de cette visioconférence, à laquelle ont pris part de hauts représentants des Ministères de l'énergie et de l'industrie, des opérateurs énergétiques nationaux et de la Fédération de l'énergie, les discussions ont mis en exergue l'impératif pour le Maroc de mettre en place une vision stratégique de long terme, qui soit articulée avec le nouveau modèle développement. Les débats se sont soldés par la proposition d'idées innovantes à même de favoriser un développement rapide et intelligent des énergies renouvelables au Maroc et d'ériger ce secteur en levier stratégique pour accélérer l'émergence d'ensemble du Royaume.

Principaux résultats de l'étude

Cette étude s'inscrit dans la continuité de l'intérêt que porte l'IRES à la question énergétique depuis sa création en 2007 et qui se renouvelle aujourd'hui, dans le contexte de l'élaboration du nouveau modèle de développement du Royaume.

Elle a pour objet de dresser le bilan décennal (2009-2019) des réalisations dans le domaine des énergies solaire et éolienne, d'examiner la pertinence des choix technologiques adoptés, d'approfondir la question de l'intégration industrielle, d'explorer les possibilités en termes de coopération régionale et de proposer des politiques publiques à même d'accélérer le développement des énergies renouvelables au Maroc, tout en se référant à des expériences internationales réussies.

Pour ce faire, l'étude a adopté une approche globale et prospective et ce, en vue de cerner les contours de la thématique, de mettre en relief les dynamiques actuelles et de tirer profit des opportunités futures.

Contexte international

Au niveau international, l'étude a noté la croissance continue de la part des énergies renouvelables dans la production d'électricité, estimée à 26% en 2018, avec des projections à 85% à l'horizon 2050. A cette croissance correspond celle des capacités additionnelles de ces énergies qui ont dépassé, depuis 2016, celles des énergies fossile et nucléaire combinées.

Il a été, en outre, constaté une diminution des coûts du solaire thermique à concentration (CSP), moins rapide, que la baisse des coûts des technologies photovoltaïque et éolienne. Cette dernière, dont les leaders mondiaux sont la Chine (34% de la capacité mondiale installée), l'Allemagne, l'Inde, l'Espagne et le Royaume-Uni, connaît, par ailleurs, une croissance régulière.

Par ailleurs, les politiques de soutien aux énergies renouvelables varient selon le contexte politique et les conditions du marché. Dans plusieurs pays, elles sont en train d'évoluer d'une politique de tarifs établis par l'Etat vers une politique d'appels d'offres compétitifs, couplée à des contrats d'achat à terme de l'électricité.

Contexte africain

L'Afrique est le continent disposant des plus abondantes ressources énergétiques, dont le capital solaire le plus important du monde, mais dont les deux tiers de la population étaient, en 2018 privés d'électricité. Le développement des énergies renouvelables en Afrique est un impératif crucial. En effet, malgré ses ressources, le continent ne représentait, en 2019, que 1.3% de la capacité solaire mondiale installée et une part insignifiante de la capacité éolienne, le développement de ces capacités étant, principalement, tributaire des contributions de trois pays, le Maroc, l'Afrique du Sud et l'Egypte.

Afin de remédier à la situation actuelle et de faire face à la croissance rapide de la demande, qui devrait quadrupler à l'horizon 2040, le continent devrait, nécessairement, lever certaines contraintes qui freinent le développement du secteur des énergies renouvelables, telles que la non attractivité du secteur privé, les questions de financement et de contestabilité du marché, la faible intégration industrielle, le manque de politiques énergétiques pérennes et l'instabilité politique et sécuritaire dans certains pays.

Quelques expériences internationales réussies en matière de développement des énergies renouvelables

L'étude s'est intéressée à plusieurs expériences internationales, mettant en exergue les mécanismes choisis et les clés de leur succès :

- L'Afrique du sud et le Royaume-Uni se sont orientés vers des partenariats public-privé, le premier dans le but d'attirer l'investissement privé, via des programmes d'achat publics compétitifs, le second dans un esprit de soutien à la recherche et développement, privilégiant les technologies moins matures comme l'éolien maritime.

- L'Allemagne et l'Espagne ont accordé des subventions aux énergies renouvelables. Cela a permis au second de devenir un leader mondial dans le domaine du CSP, avec toutefois un lourd déficit financier du système électrique espagnol. Pour sa part, l'Allemagne a choisi de répercuter les coûts sur le consommateur final, ce qui a ouvert la voie à une forte progression des technologies du renouvelable.
- Le Chili a adopté le principe de neutralité technologique, excluant toute subvention directe aux énergies renouvelables. Son choix s'est porté sur une stratégie énergétique à long terme (2015-2050) comportant une augmentation graduelle de la part des énergies renouvelables, complétée, en 2019, par un plan de neutralité carbone à l'horizon 2050.

Développement des énergies renouvelables au Maroc

Dix années après son entrée en vigueur, le bilan de la stratégie énergétique nationale demeure mitigé. Les réalisations en matière de développement des énergies renouvelables, bien qu'importantes, ne sont pas suffisantes pour permettre au Royaume d'assurer la mutation vers un modèle énergétique efficace, fiable et durable. Outre la réduction limitée de la dépendance énergétique vis-à-vis de l'étranger, l'intégration industrielle n'a pas connu l'essor souhaité et la création d'emplois est restée faible.

Parmi les conclusions auxquelles a abouti l'étude, il y a lieu de citer :

- un cadre juridique et institutionnel à améliorer : les réformes institutionnelles qui ont accompagné le lancement de la stratégie énergétique en 2009 et qui ont porté, principalement, sur la libéralisation du secteur de production et de commercialisation de l'énergie ne sont pas parvenues à générer l'embellie escomptée. Il est donc nécessaire de poursuivre ces réformes, en focalisant les efforts sur la promotion des investissements privés et la visibilité du marché ainsi que sur le développement des applications de production d'énergie solaire et éolienne,
- la persistance d'une très forte dépendance vis-à-vis des énergies fossiles : la croissance soutenue de la part des énergies renouvelables dans la capacité électrique installée, passant de 14% en 2009 à 35% en 2018, n'a pas donné lieu à une réduction conséquente de la dépendance vis-à-vis des énergies fossiles. En effet, en raison la prédominance des secteurs résidentiel, du transport et de l'industrie, qui constituent plus de 80% de la consommation finale, la part des énergies renouvelables, y compris l'énergie hydroélectrique, dans le mix énergétique n'a guère dépassé 9% en 2018, ce qui explique la réduction relativement modeste, bien que non négligeable, de la dépendance énergétique nationale de 98% en 2008 à 91,7% en 2018,

- des choix technologiques devant être orientés de plus en plus vers des technologies matures et compétitives : le Maroc a fait le choix d'une combinaison de technologies solaires et éoliennes. S'agissant du solaire, le parc marocain est en passe de connaître une réorientation, afin de passer du solaire thermique à concentration (CSP) qui constitue 70% du parc solaire et dont les coûts restent élevés, au photovoltaïque, dont les coûts se sont effondrés, ce qui le rend plus compétitif. Cette dernière technologie pourrait, à terme constituer plus de 75% du parc solaire marocain.

L'énergie éolienne, dont les premiers parcs ont émergé dès 2000, est pour sa part une technologie mature et compétitive, qui devrait continuer à jouer un rôle important dans le développement des énergies renouvelables dans le Royaume.

- une intégration industrielle qui mérite d'être repensée : en ce qui concerne les projets éoliens, l'intégration industrielle est un critère d'évaluation et de sélection retenu pour l'adjudication des offres de projets, ce qui a permis au Maroc d'acquérir une véritable expérience dans ce domaine, grâce, notamment, à un secteur privé dynamique. S'agissant du solaire, l'intégration industrielle n'étant pas imposée aux développeurs, ses taux, tels qu'annoncés par MASEN, varient entre 30% et 35% ; la participation de l'industrie marocaine étant principalement cantonnée aux métiers non spécifiques (génie civil, câblage, services...), ce qui a empêché jusqu'à présent l'émergence d'une filière solaire marocaine,
- un impact sur l'emploi qui reste faible : si au niveau mondial, les énergies renouvelables ont généré 11 millions d'emplois à fin 2018 selon l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), au Maroc, ce secteur n'a créé, cependant, que 10.000 emplois, répartis entre l'éolien (3.700 postes), l'hydroélectricité (2.700 postes), le CSP (1.800 emplois créés dans la centrale Noor) et le photovoltaïque (1.400 postes),
- l'impératif d'une vision de long terme pour le développement du secteur : l'analyse des expériences étrangères réussies a mis en évidence les clés de succès de celles-ci, à savoir, une gestion rigoureuse des programmes de soutien, des fonds suffisants pour pérenniser les contrats d'achat d'électricité sur le long terme, une attractivité des investissements du secteur privé et une promotion de filières industrielles locales.

Le Maroc devrait élaborer une vision à l'horizon 2050, articulée avec le nouveau modèle de développement, consolidant les acquis de la décennie passée, prenant en considération le contexte international favorable à la transition énergétique.

Cette vision devrait être déclinée en plans décennaux visant, notamment, à réunir les conditions d'une neutralité carbone à long terme, à favoriser une appropriation collective des choix stratégiques, à gérer rigoureusement le dispositif de soutien aux sources d'énergie renouvelable, à faire du secteur privé le socle de développement des énergies renouvelables, à faire émerger une filière industrielle énergétique nationale, à promouvoir la recherche et le développement dans ce domaine, à opérer un transfert de savoir-faire et, enfin, à contribuer au développement des énergies renouvelables en Afrique.

Synthèse des débats

Les principaux points soulevés lors des débats sont résumés comme suit :

- Le système électrique marocain permet d'aller vers plus d'intégration des énergies renouvelables. L'objectif de la part de ces dernières, fixé à 52% du mix électrique, à l'horizon 2030, pourrait être atteint. A l'horizon 2050, le Maroc a toutes les capacités pour rendre renouvelable, à hauteur de 80%, son mix électrique.
- L'intégration industrielle du secteur des énergies renouvelables devrait être améliorée via l'instauration de la préférence nationale, tant au niveau des études que des services et des produits.
- Le Royaume gagnerait à encourager, davantage, l'investissement privé et à mobiliser des financements innovants pour la réalisation de petits projets décentralisés, en particulier s'agissant du photovoltaïque.
- L'ouverture du marché libre devrait être progressive pour permettre de garantir les équilibres financiers des différents opérateurs énergétiques et d'optimiser le mix énergétique global.
- Il serait opportun de capitaliser sur le partenariat énergétique entre le Maroc et l'Allemagne, en ce qui concerne le Power to X et l'hydrogène. Le développement d'une nouvelle filière d'hydrogène est une solution prometteuse pour accélérer l'intégration industrielle, décarboner les secteurs énergivores et, à terme, positionner le Maroc en tant que "Powerhouse" d'hydrogène vert pour l'Europe.

- La biomasse mérite d'être valorisée pour différents usages, comme la chaleur, la vapeur, l'électricité, le biogaz, ... Pour ce faire, il serait opportun d'organiser la filière de la biomasse en passant d'une biomasse informelle vers une biomasse formelle, mesurable et compétitive. Pour la coordination et le pilotage des projets de mobilisation ou de production de la biomasse, l'échelon de référence devrait être le territoire (région) dont est issue cette biomasse.
- Il serait judicieux d'établir un pacte vert, tout en fédérant les opérateurs du secteur des énergies renouvelables, pour développer davantage la coopération internationale dans ce secteur.

Consacrée à la présentation et à la discussion des conclusions préliminaires de l'étude intitulée "Les réseaux sociaux : impact sur l'économie et la société marocaine", avec la participation de hauts responsables des institutions concernées et d'experts des questions liées à la communication digitale, cette visioconférence a mis en exergue l'impératif pour le Maroc de suivre les évolutions du monde virtuel et d'examiner les pratiques digitales sur les réseaux sociaux au niveau du Royaume.

Principaux résultats de l'étude

S'inscrivant dans la continuité de l'intérêt que porte l'IRES au monde virtuel, dans le cadre de son programme sur le lien social, cette étude a abordé une thématique complexe, revêtant un caractère multidimensionnel. Réalisée dans un contexte marqué par la pandémie de la Covid-19, elle vise à mieux comprendre les enjeux que comportent ces réseaux, en s'interrogeant sur la nature du monde virtuel en cours de construction au Maroc et sur ses éventuelles conséquences sur l'économie et la société marocaines.

Gestion des réseaux sociaux : un enjeu mondial

Au niveau mondial, l'utilisation intensive des réseaux sociaux a engendré des changements sociétaux de grande envergure et des bouleversements, à la fois, dans les relations entre les Etats et dans les rapports entre les citoyens et la sphère politique et économique.

Sur le plan géopolitique, le "Cyberespace" est devenu un objet et un lieu des relations internationales, où les Etats exercent une influence qui dépasse leur puissance traditionnelle.

Sur le plan politique, l'usage des réseaux sociaux a bouleversé le rapport entre les acteurs politiques et les citoyens, qui sont de plus en plus enclins à recourir à ces plateformes virtuelles, ce qui induit le risque d'un développement de l'activisme politique.

Sur le plan économique, les plateformes numériques sont devenues un catalyseur de la croissance mondiale. Elles permettent, en effet, pour les entreprises, un meilleur contrôle de leur communication et un contact direct avec les consommateurs. Les réseaux sociaux rendent, en outre, possible une analyse instantanée du marché et offrent aux acteurs économiques une visibilité accrue, à des coûts inférieurs à ceux de la communication via les médias traditionnels.

Sur le plan social, les nouvelles technologies ont permis de concevoir des espaces virtuels, qui pèsent dans la configuration d'un nouveau lien social et d'une nouvelle citoyenneté à dimension planétaire.

S'agissant de la régulation de ces technologies par les Etats, les expériences des Etats-Unis, de la France et de l'Afrique du Sud ont été présentées lors de la visioconférence. Les expériences réussies sont celles des pays qui, conscients du potentiel de disruption de ces innovations, en ont anticipé le développement en ouvrant une large concertation publique sur la question, en définissant une vision commune et transversale du digital, en mettant en place un arsenal juridique idoine et, pour certains, en créant des autorités de régulation, chargées de la lutte contre les contenus nocifs et promouvant l'émancipation des capacités d'innovation.

Réseaux sociaux au Maroc : de multiples enjeux à anticiper

Au Maroc, la massification de l'usage des réseaux sociaux a transcendé les clivages intergénérationnels, sociaux et de genre. Les plateformes développées par les GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft) sont les principaux supports de communication des internautes marocains. L'application WhatsApp, détenue par Facebook, est désormais le premier réseau social au Royaume.

Cette massification présente, cependant, un danger pour les plus jeunes. Le Maroc dispose, à ce titre, d'un arsenal juridique de lutte contre les discours de la haine sur internet et contre les *fake news* (fausses nouvelles), qu'il convient de compiler dans un code juridique approprié. Le Royaume ne dispose, toutefois, pas d'une stratégie digitale actualisée et demeure peu outillé en matière de régulation digitale.

La montée en puissance des réseaux sociaux au Maroc est porteuse de multiples enjeux interdépendants, tels que l'émergence d'un espace public digital, vecteur de revendications citoyennes, la protection des données à caractère personnel, le risque d'addiction aux écrans, d'un côté et celui de l'aggravation de la fracture numérique, de l'autre, la prolifération des discours haineux et des *fake news* prenant la forme, parfois, de campagnes coordonnées de désinformation, la préservation d'un tissu productif, créateur d'emplois, contre les pressions émanant des réseaux sociaux, notamment, les campagnes de boycott, la marginalisation des médias traditionnels au profit des GAFAM et, enfin, la mise en œuvre d'une diplomatie numérique, permettant, entre autres, de faire face à la forte dépendance du Maroc vis-à-vis de ces entreprises qui disposent de données à caractère personnel des Marocains et les exploitent.

Dépendance de l'avenir des réseaux sociaux au Maroc des évolutions vraisemblables du monde virtuel et des mutations technologiques

Outre les progrès technologiques, le caractère imprédictible de l'évolution des réseaux sociaux et le facteur géographique, l'avenir de ces réseaux dans le monde dépend, notamment, de la prise de conscience de l'importance de la protection des données personnelles, de la montée en puissance, à la fois du commerce via les réseaux sociaux ("commerce social" ou "cyber commerce") et de l'intelligence artificielle, de la demande croissante de contenu innovant et personnalisé et de la remise en question du "business model" actuel des GAFAM, basé sur l'exploitation des données personnelles.

Au Maroc, trois scénarios se profilent quant à l'avenir des réseaux sociaux.

- Le premier, pessimiste, prévoit une prolifération des actions de désinformation et de manipulation, un non-respect des données personnelles et une dérégulation du "commerce social", ce qui engendrerait un déclin de la confiance des citoyens et, partant, une désaffection des usagers.
- Le second, optimiste, se fonde sur un "commerce social" régulé et sur l'émergence d'un espace virtuel de socialisation ("web social") faisant office de pépinière d'idées. Favorisant le renforcement de la "confiance numérique", ce scénario suppose la coopération des GAFAM avec l'Etat.
- Le troisième, réaliste, est basé sur une régulation par les autorités publiques de l'espace virtuel, via une régulation partielle du commerce social, supposant une coopération limitée des GAFAM et une mobilisation citoyenne pour endiguer les processus de désinformation, favorisant ainsi une amélioration relative de la "confiance numérique".

Nécessité pour le Maroc de concevoir une politique spécifique aux réseaux sociaux

Une telle politique, veillant à assurer un équilibre entre la liberté d'expression et la préservation de l'ordre public, gagnerait à s'inscrire dans le cadre d'une stratégie digitale nationale. Sa réussite serait tributaire d'une gouvernance efficiente, s'appuyant sur une approche inclusive, impliquant l'ensemble des acteurs concernés ; d'une appropriation collective des enjeux inhérents à l'espace virtuel et d'un soutien des instances internationales dans le domaine du digital.

En guise de principes directeurs, cette politique devrait veiller à ce que l'espace digital soit protecteur des droits et des libertés et, notamment, des données personnelles. Elle devrait, en outre, favoriser l'émergence d'un espace virtuel créateur de valeur et promoteur de l'innovation technologique, jeter les jalons d'une "diplomatie numérique" marocaine proactive et promouvoir le soft power numérique.

Conclusions des débats

Les principaux points soulevés lors des débats sont résumés comme suit :

- Le *business model* des GAFAM a fortement contribué à la destruction de la valeur générée par les médias traditionnels. Les données qu'elles collectent sont traitées par des algorithmes sans supervision humaine. Cela leur a permis de développer des capacités de prédiction et d'influence sur les comportements.
- La forte dépendance du Maroc vis-à-vis des GAFAM comme source d'information laisse planer le danger que ces distributeurs de contenu numérique se muent en organisateurs du débat public.
- Face à la diffusion sur les réseaux sociaux de fausses nouvelles, le citoyen marocain s'est retourné vers les médias classiques pour s'informer. En effet, la télévision et la radio ont représenté, durant le grand confinement, près de 90% des sources d'information sur la crise sanitaire.
- La pandémie de la Covid-19 a conforté le fait que ces réseaux constituent un terrain de *fake news* ; le Maroc ayant, à l'instar de plusieurs pays, durant cette crise sanitaire mondiale, fait l'objet d'une "infodémie".

Sur cette base, les participants à cette visioconférence ont formulé quelques propositions visant à faire face à certains risques inhérents à l'utilisation des réseaux sociaux au Maroc. Il s'agit, notamment, de :

- surveiller l'espace public digital qui comporte les risques politiques et institutionnels et maintenir une veille prospective technologique,
- renforcer la présence des acteurs publics sur les réseaux sociaux et en améliorer l'efficacité,
- protéger les plus jeunes contre l'addiction aux écrans en promouvant l'éducation digitale dès la petite enfance et, notamment, l'apprentissage des règles de l'activité en ligne pour une utilisation sécurisée des réseaux sociaux,

- préserver la souveraineté numérique : le Royaume gagnerait à se doter d'une véritable doctrine nationale de cyberdéfense, tenant compte du fait que le développement exponentiel du numérique exposera inéluctablement la société, les entreprises et l'Etat à des risques de cyberattaques,
- plaider pour un développement de technologies "humaines" et plus éthiques au lieu de technologies "persuasives", influençant les attitudes, les comportements et orientant les choix des usagers.

Comment créer durablement une classe moyenne rurale ?

7 décembre 2020

Cette visioconférence, a été consacrée à la présentation des conclusions préliminaires de l'étude intitulée "*Comment créer durablement une classe moyenne rurale ?*", en présence d'un panel comprenant des acteurs publics et privés et de chercheurs universitaires.

Les discussions ont porté sur l'identification de la classe moyenne rurale et sur l'évaluation des politiques publiques mises en œuvre pour l'inclusion économique, sociale et sociétale des populations rurales, ainsi que sur les leviers nécessaires pour le développement de cette classe moyenne rurale de façon durable.

Pour l'IRES, la réflexion sur la classe moyenne s'inscrit dans la poursuite de ses programmes d'études relatifs, respectivement, au lien social au Maroc et à la compétitivité globale du Royaume. La question du développement d'une classe moyenne a également été abordée dans le rapport de 2009 de l'IRES intitulé : "Le Maroc face à la crise financière et économique mondiale : enjeux et orientations de politiques publiques".

Approche et objectifs de l'étude

Dans son Discours de la rentrée parlementaire du 12 octobre 2018, Sa Majesté Le Roi Mohammed VI a appelé à la création d'une classe moyenne agricole en attribuant à celle-ci une double vocation : d'abord, économique, pour en faire "*un levier de développement socio-économique*" et, ensuite, politique, de manière à ce qu'elle constitue un "*facteur d'équilibre*". Le Souverain a, également, préconisé "*la création de nouvelles activités génératrices d'emplois et de revenus, notamment en faveur des jeunes en milieu rural*".

Partant des Orientations Royales, cette étude vise, d'une part, à proposer une définition précise de la classe moyenne rurale selon ses caractéristiques en termes d'activités économiques et de conditions de vie et, d'autre part, à analyser les politiques publiques déployées en vue d'un développement de cette classe sociale.

Identification et caractéristiques de la classe moyenne rurale

L'étude a retenu, pour l'identification de la classe moyenne rurale, une approche hybride qui combine quatre méthodes d'appréciation et d'évaluation. Il en ressort que :

- du point de vue quantitatif, la classe moyenne rurale a connu une baisse entre 1984 et 2001 en raison du programme d'ajustement structurel et des sécheresses récurrentes des années 1990, une hausse entre 2001 et 2007 en lien avec la croissance économique relativement soutenue et les stratégies de désenclavement du monde rural et, enfin, une nouvelle baisse entre 2007 et 2017, conséquence de la crise mondiale et des réformes qui ont desservi la classe moyenne,
- sur le plan socio-démographique, la classe moyenne rurale se compose de familles élargies et se caractérise par un taux d'emploi élevé et une prédilection pour le secteur tertiaire,
- du point de vue socio-professionnel, seuls 37,8% des chefs de ménages sont des exploitants agricoles,
- sur le plan économique, la classe moyenne rurale, tout en affichant un comportement économe, a su tirer profit des programmes de l'Etat destinés au monde rural.

Géographiquement, la classe moyenne rurale est mieux développée dans les zones rurales des régions ayant un PIB par habitant relativement élevé (telles Béni Mellal-Khénifra, les régions du Sud ou Casablanca-Settat). Elle progresse mieux dans les régions où les inégalités sont en baisse. Les régions les moins favorables à l'expansion de la classe moyenne rurale sont Drâa-Tafilalet, l'Oriental, Marrakech-Safi et Fès-Meknès.

L'accès des jeunes à la classe moyenne rurale est très difficile pour les fils des exploitants et des ouvriers agricoles.

Analyse des politiques publiques mises en œuvre

Les interventions publiques dans le monde rural obéissent à de multiples logiques de conception et poursuivent quatre séries d'objectifs, à savoir :

- L'accès aux infrastructures et aux services sociaux de base, à travers, notamment, la mise en place de divers programmes : Programme d'Approvisionnement Groupé en Eau potable des populations Rurales (PAGER), Programme d'Electrification Rurale Globale (PERG), Programme National des Routes Rurales (PNRR 1 et 2) et les programmes destinés à la scolarisation du monde rural.

- La lutte contre la pauvreté et la précarité via le Programme de Priorités Sociales (BAJ), l'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH) et le Programme de Réduction des Disparités Sociales et Territoriales (PRDST).
- Le développement territorial grâce à la mise en œuvre de la Stratégie de développement des zones oasiennes et de l'arganeraie, la Stratégie de développement des zones montagneuses et le Programme de développement intégré des Centres ruraux émergents.
- Le développement agricole par le déploiement de divers Programmes et projets de développement agricole sur la période (1993-2007) et la mise en place du Plan Maroc Vert sur la période (2008-2020).

De l'analyse de ces différents éléments, il ressort que la lutte contre la pauvreté rurale et le développement agricole sont les objectifs privilégiés par les politiques publiques. Focalisées, avant l'avènement du Plan Maroc Vert, sur les zones défavorisées, ces politiques ont été davantage fondées sur une logique de rattrapage des retards plutôt que sur la valorisation des ressources locales.

De ce fait, aucune politique n'a ciblé spécifiquement la classe moyenne rurale. En outre, les politiques précitées ne prenaient pas en compte la grande diversité agro-écologique des zones rurales ni leurs relations avec le milieu urbain. Or, l'enjeu majeur de la préservation des ressources naturelles devrait être intégré à chaque stratégie destinée au développement du monde rural.

L'étude a, par ailleurs, mis en exergue les retombées appréciables des programmes structurants (PNRR, PERG, PAGER), qui ont permis l'amélioration des conditions de vie des ruraux, en développant des activités préexistantes et en faisant émerger de nouveaux services générateurs d'opportunités supplémentaires en termes d'emploi et de revenu. Ces programmes ont atténué l'exode rural et permis une meilleure intégration dans l'espace national.

S'agissant des interventions visant l'amélioration des revenus agricoles, leurs résultats sont plutôt mitigés, avec des effets positifs perceptibles sur la population, mais des impacts moindres sur les revenus, avec une persistance de la problématique de la valorisation des ressources.

Concernant les interventions de valorisation des ressources productives, elles ont eu des effets positifs avérés sur les actifs des bénéficiaires. Mais, les exploitations agricoles des ménages relevant de la classe moyenne rurale n'en ont pas tiré profit.

Les interventions de préservation des ressources naturelles ont eu des résultats bien souvent en deçà des objectifs fixés à la base.

En conclusion, les différentes politiques mises en œuvre n'ont pas réussi à corriger le déséquilibre existant entre les milieux rural et urbain du pays. Il est difficile d'affirmer que l'équité territoriale ait été au cœur des politiques mises en place.

La baisse de la pauvreté rurale a davantage servi à la massification des classes flottantes, situées entre les classes pauvres et vulnérables et la classe moyenne. Elle n'a pas permis un élargissement de la classe moyenne rurale.

Conclusions des débats

Les principaux points soulevés lors des débats sont résumés comme suit :

- La mise en place du registre social unifié pourrait permettre un meilleur ciblage des bénéficiaires issus du monde rural, une bonne insertion des jeunes ruraux et une lutte plus efficace contre la précarité.
- Dans le cadre de la régionalisation avancée, les régions et les collectivités territoriales ont un rôle majeur à jouer pour développer une classe moyenne rurale.
- Le développement d'une classe moyenne rurale sur les terres collectives pourrait, éventuellement, être une piste à envisager.
- Il faudrait mettre en œuvre une politique intégrée et inclusive, en renforçant la gouvernance déconcentrée afin de mieux soutenir la diversification et l'attractivité de l'économie rurale, de protéger et de valoriser les ressources naturelles.
- La pandémie de la Covid-19 a accru considérablement la vulnérabilité dans le monde rural. Les plans de relance économique devraient fournir des outils innovants pour aider les espaces ruraux à se relever progressivement de cette crise sanitaire et économique.
- Pour mieux la cerner, la délimitation de la classe moyenne rurale devrait tenir compte d'autres indicateurs tels que le taux de motorisation et le taux d'équipement en téléphonie.
- Le patrimoine, à la fois, matériel et immatériel, est un levier important qui devrait davantage être pris en considération dans les nouveaux investissements et dans les subventions accordées aux jeunes ruraux pour développer des projets de valorisation du patrimoine, des ressources locales et des projets de tourisme culturel.
- Cette étude pourrait donner lieu à d'autres études complémentaires en analysant les dynamiques à l'œuvre dans les trois zones : les espaces de montagne, les bourgs et les oasis.



An abstract graphic consisting of several overlapping, semi-transparent grey shapes that resemble elongated, curved blades or petals. These shapes are arranged in a fan-like pattern, originating from a point on the left and spreading out towards the right. The background is a light, neutral color.

L'Afrique en tant que profondeur stratégique du Royaume



Workshop international sur la transition énergétique et les énergies renouvelables en Afrique

30 janvier 2020

L'IRES a organisé, en partenariat avec l'ONG internationale START et le Bureau du Québec à Rabat un workshop international sur le thème "*La transition énergétique et les énergies renouvelables en Afrique*".

Cette rencontre s'inscrit dans la continuité des recherches menées par l'IRES sur la question de l'énergie, dans le cadre, notamment, du programme d'études "*Compétitivité globale*" et celui sur le "*Changement climatique*". Cette réflexion a donné lieu à la réalisation de plusieurs travaux dont "*la transition énergétique du Maroc, à l'aune de la nouvelle stratégie africaine du pays*".

Ce workshop international a réuni un panel comprenant des représentants d'organisations internationales, des acteurs institutionnels des secteurs public et privé ainsi que des experts marocains et étrangers dans le domaine des énergies renouvelables.

Les discussions ont permis, d'une part, de mettre en exergue certaines expériences africaines en matière de transition énergétique et, d'autre part, d'explorer les opportunités en termes de coopération énergétique entre le Maroc et les pays africains, notamment ceux de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Contexte énergétique mondial et africain

Dans un contexte mondial marqué par des préoccupations majeures telles que l'augmentation des besoins en énergie, l'épuisement progressif des ressources fossiles, la protection de l'environnement et la lutte contre le changement climatique, le recours aux énergies renouvelables connaît une tendance à la hausse.

Selon l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE), la part des énergies renouvelables dans la production mondiale d'électricité est actuellement de l'ordre de 25% et apparaît comme étant la principale source d'énergie pour la production de l'électricité mondiale sur le long terme. Cependant, malgré la baisse du coût des énergies renouvelables, les énergies fossiles comme le charbon, le pétrole et le gaz demeurent les sources de base d'une consommation énergétique toujours en progression.

L'Afrique est le continent le plus affecté par le changement climatique, du fait, entre autres, de la désertification, de la vulnérabilité des villes côtières et de la montée du niveau des océans. En outre, ses capacités en matière d'exploitation et d'utilisation des ressources énergétiques demeurent assez faibles.

Plus de 600 millions d'Africains subsahariens n'ont pas accès à l'électricité ou sont connectés à un réseau non fiable, n'assurant pas leurs besoins quotidiens en énergie². D'après l'Agence Internationale de l'Energie, la demande totale d'électricité de cette région pourrait augmenter au rythme moyen de 4% par an jusqu'en 2040, tout en ayant, selon le scénario "*Africa Case basé sur l'Agenda 2063*" de cette même Agence, un modèle énergétique plus soutenable avec une consommation annuelle d'électricité qui passerait d'environ 700 TWh en 2018 à 2 300 TWh en 2040.

Développement des énergies renouvelables au Maroc

Depuis 2009, le Maroc s'est lancé dans une stratégie énergétique ambitieuse en se fixant comme objectif de réduire sa dépendance et de diminuer ses émissions de gaz à effets de serre et ceci, en portant la part des énergies renouvelables à 52% à l'horizon 2030. Cette transition se base sur deux piliers : le développement des énergies renouvelables et l'amélioration de l'efficacité énergétique.

Cette stratégie énergétique s'est accompagnée de réformes institutionnelles comprenant la création de deux institutions spécialisées, à savoir, l'Agence marocaine pour l'énergie solaire (MASEN) et l'Agence marocaine pour l'efficacité énergétique (AMEE)³. Le cadre législatif afférent a également été réformé.

Sur le terrain, le Maroc a mis en œuvre plusieurs programmes d'efficacité énergétique visant des secteurs énergivores dont le transport, le bâtiment, l'agriculture et l'industrie.

L'Agence marocaine pour l'efficacité énergétique a lancé en 2013 "*les Etats Généraux de l'Efficacité Energétique*", un débat national participatif ayant débouché sur une vision d'efficacité énergétique à l'horizon 2030. Cette institution est, également, engagée dans la coopération en Afrique à travers une vingtaine de conventions déjà signées.

² Chiffre de l'Agence Internationale de l'Energie (AIE) en 2018.

³ Précédemment l'Agence Nationale pour le Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique (ADEREE) et initialement le Centre de développement des énergies renouvelables.

En outre, le Ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement ainsi que plusieurs acteurs clés du secteur énergétique au Maroc ont créé en 2011 un institut de recherche "*IRESSEN*" pour soutenir la Recherche & Développement appliquée dans le domaine de l'énergie solaire et des énergies nouvelles.

L'IRESSEN a mis en place une plateforme de recherche "*Green Energy Park*" inaugurée en 2017 à Benguerir et une plateforme innovante "*Green & Smart Building Park*". Ces plateformes permettent de transmettre un savoir-faire en matière d'énergie renouvelable et de les intégrer dans les bâtiments intelligents au niveau national et à l'échelle du continent.

Le potentiel important de l'hydrogène a été souligné puisque ce combustible propre serait amené, à l'avenir, à satisfaire une grande partie de la demande finale en énergie : 50% selon l'Agence Internationale de l'Énergie pour l'Europe et l'Afrique du Nord. Une commission nationale a été constituée pour suivre le dossier relatif au développement de l'hydrogène, présidée par le Ministre de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement.

Transition énergétique en Afrique à petite échelle

Projet "ProGreen Afrique de l'Ouest"

L'organisation non gouvernementale START œuvre depuis 25 ans pour offrir des possibilités de formation, de recherche, d'éducation et de mise en contact afin de trouver des solutions innovantes afin de faire face aux défis environnementaux.

Dans ce cadre, en partenariat avec le Fonds de Recherche du Québec (FRQ), cette association a mis en place un programme visant à promouvoir les opportunités de développement des énergies renouvelables en Afrique de l'Ouest.

Ces actions s'inscrivent, en outre, dans l'esprit de la nouvelle approche stratégique pour le continent africain, adoptée par la Province du Québec en 2020 et axée, notamment, sur l'économie circulaire, l'adaptation aux impacts du changement climatique, les nouvelles technologies, les énergies renouvelables et le développement du monde agricole.

Le projet de développement des énergies renouvelables en Afrique de l'Ouest vise le renforcement des connaissances sur les systèmes des énergies renouvelables à petite échelle et le développement des capacités des jeunes professionnels.

L'approche méthodologique adoptée se base sur une analyse documentaire approfondie des études de cas africains, des documents de politiques publiques, des publications et des rapports liés aux projets énergétiques à petite échelle ainsi que sur une évaluation des besoins en compétences appropriées.

"ProGREEN" au Burkina Faso et au Sénégal

Le Burkina Faso et le Sénégal disposent d'un fort potentiel de production d'énergie renouvelable dont la majeure partie est inexploitée, ce qui se répercute sur le coût et l'accès à l'énergie électrique.

C'est ainsi que le Burkina Faso demeure le second pays qui supporte le coût d'électricité le plus cher de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Le pays a un faible taux d'accès à l'électricité (18,8 %) en zones urbaines contre 3,1 % dans les zones rurales et ce, malgré un ensoleillement important, évalué entre 5 et 7 kWh/m²/jour.

Pour sa part, le Sénégal a déjà entamé sa transition énergétique puisque l'énergie solaire photovoltaïque est la première source d'énergie propre du pays. Souvent utilisée dans des mini-réseaux pour l'électrification rurale, elle représente 24% de la capacité de production de la Société nationale d'électricité "Senelec" soit 99,5 MW.

Cependant, le Sénégal tarde à exploiter pleinement son potentiel hydroélectrique. Ainsi, du potentiel total du pays évalué à environ 1.400 MW, seuls 260 MW sont exploités actuellement (centrale de Manantali). De même, le potentiel éolien, également prometteur avec des vitesses de vent de 5,7 à 6,1 m/s observées dans la bande côtière de 50 km entre Dakar et Saint-Louis, demeure, à l'heure actuelle, inexploité.

La première phase de l'unique centrale hydroélectrique sénégalaise a été inaugurée le 4 février 2020 (projet de 150 MW). La biomasse est également abondante dans le pays et son potentiel de production est estimé à 2 900 GWh.

Le déploiement des énergies alternatives peut constituer une valeur ajoutée pour le pays en améliorant le bien-être des communautés locales et en créant des emplois verts.

Le développement des énergies renouvelables à travers les systèmes décentralisés, génère de nombreux avantages dont, notamment, la réduction de la charge de travail des femmes, l'amélioration de la santé des populations en atténuant l'exposition à la fumée des feux de cuisson, le développement de l'agriculture, le renforcement de la sécurité et la limitation du gaspillage alimentaire et la diversification des activités génératrices de revenus des agriculteurs (les incubateurs solaires).

Toutefois, au Sénégal et au Burkina Faso, le développement des énergies renouvelables se heurte à de nombreuses contraintes, telles que le manque de coordination entre les différents intervenants dans ces projets, les difficultés d'accès à certaines zones, l'insuffisance des données, la complexité des démarches administratives, les coûts élevés des investissements initiaux et la rareté de la main d'œuvre qualifiée.

Synthèse des débats

Les principaux points soulevés et les propositions avancées lors des débats sont mentionnés ci-après :

- Il est nécessaire de renforcer les systèmes décentralisés de production des énergies renouvelables décentralisés au Maroc puisque leur puissance installée n'est que de l'ordre de 600 MW et ceci, en s'appuyant sur un secteur privé fort et des partenariats public- privé. Cela passerait, notamment, par l'amélioration des infrastructures nécessaires, la sécurisation de la qualité des approvisionnements ainsi qu'une réflexion sur le recyclage des équipements, notamment les panneaux, les batteries, ...
- Il serait opportun de mettre en place une coopération régionale étroite dans le secteur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique pour le développement d'équipements performants, notamment en matière de chauffage et pompes solaires.
- Il conviendrait de développer un réseau réunissant des entreprises africaines en favorisant des partenariats internationaux tout en facilitant l'accès aux financements.
- Il serait judicieux de mettre en place des mécanismes visant à favoriser l'accès aux informations, l'échange et le partage des expériences et à promouvoir la recherche et l'innovation dans le domaine des énergies propres tout en renforçant les capacités au niveau local et ceci, en mettant en place des formations spécifiques des jeunes, notamment en milieu rural pour assurer la maintenance des équipements.





Le positionnement du Maroc dans le Monde



Cette visioconférence a été consacrée à la présentation et à la discussion des principaux résultats de la sixième édition de l'étude sur la réputation du Maroc dans le monde, réalisée par l'IRES en partenariat avec "Reptrak Company", leader mondial dans le domaine du "Nation Branding". Elle a connu la participation d'un panel comprenant des représentants du secteur public et privé ainsi que des experts des questions liées au "Nation Branding".

Cette étude fait partie des travaux de l'observatoire sur l'image du Maroc à l'international, mis en place par l'IRES en 2015. Elle s'inscrit, également, dans le cadre des travaux de l'Institut sur la Marque-Maroc, une composante du capital immatériel du Royaume et un outil de son positionnement international. La plupart des pays qui ont élaboré leur stratégie de marque ont procédé au préalable à la réalisation d'une étude sur leur image à l'international en vue d'identifier les atouts distinctifs sur lesquels pourrait reposer leur effort de positionnement international à travers un travail de fond sur leur réputation.

L'édition de 2020 -année de la Covid-19- a été marquée par une amélioration très significative de la réputation externe et interne du Royaume.

Principaux résultats de l'étude

En 2020, le Maroc obtient une note de 64,2 points sur une échelle de 0 à 100 pour l'indicateur général de la réputation des pays "Country RepTrak® Pulse", enregistrant une amélioration de 5,4 points par rapport à 2019. Ce niveau de perception externe, le plus élevé depuis le lancement en 2015 de l'enquête sur la réputation du Maroc dans le monde, hisse le Royaume à la 27^{ème} position parmi les 72 pays évalués, soit au top 30 des nations jouissant de la meilleure réputation auprès des pays du G-7 + la Russie. Ce faisant, le Maroc a gagné 8 places par rapport à son positionnement en 2019.

Réputation externe du Maroc

La réputation externe du Maroc s'est améliorée, entre 2019 et 2020, de près de 2 fois plus que la réputation moyenne mondiale (3 points). Une performance qui a été enregistrée dans un contexte marqué par la pandémie de la Covid-19, puisque l'enquête de 2020 a été administrée entre les mois de mars et de mai, une période de grand confinement.

Les efforts déployés pour la gestion de la crise sanitaire par les autorités marocaines, sous le leadership de Sa Majesté Le Roi, ont contribué à l'amélioration sensible de la réputation externe du Maroc. L'analyse du contenu des médias électroniques officiels a montré que le Royaume a été cité en exemple dans ce domaine. En effet, l'étude a révélé que les pays ayant bien géré la crise sanitaire ont vu leur réputation s'améliorer.

La réputation du Maroc auprès des pays du G-7 + la Russie est équivalente, en 2020, à celle de Taïwan, de la Malaisie et de l'Argentine. Elle a dépassé, pour la première fois depuis le lancement de l'étude en 2015, celle du Chili.

L'édition de 2020 confirme les conclusions mises en évidence par les éditions de 2015 à 2019, pour ce qui est de la réputation du Maroc dans les pays du G-7 + la Russie. Les éléments de convergence sont les suivants :

- Le Maroc bénéficie d'une réputation externe moyenne an comparaison avec plus de 70 pays retenus par le cabinet "The Reprtrak Company". Sa réputation est meilleure que celle de l'Indonésie et des BRICs et dépasse largement celle de la Turquie et de l'ensemble des pays arabes et africains.
- Les atouts du Maroc en termes de réputation externe concernent les attributs afférents à la qualité de vie (environnement naturel, loisirs et distractions, population aimable et sympathique et style de vie). Les évaluations sont, par contre, nettement moins favorables en ce qui concerne les attributs de la dimension "Niveau de développement", notamment, l'innovation et la capacité technologique du pays, la reconnaissance des entreprises et des marques ainsi que le système éducatif et ce, malgré l'amélioration sensible, enregistrée entre 2019 et 2020, au titre de la perception de ces attributs.
- La comparaison de la réputation externe du Maroc pour chacun des 17 attributs avec celle de l'Afrique du Sud, de la Turquie, du Chili et du Mexique montre, encore une fois, que le Maroc est, en général, le deuxième pays le mieux perçu par les citoyens des pays du G-7+la Russie, après le Chili.

Sur le plan de l'évolution temporelle de la réputation externe, les constats les plus marquants sont les suivants :

- La réputation du Maroc s'est significativement améliorée, en 2020, comparativement à 2019, en Afrique du Sud, en Espagne, en France, en Italie, au Japon, au Nigeria, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Turquie. Elle a enregistré un grand bond, tout particulièrement, en Allemagne, en Chine, en Corée du Sud, aux Etats-Unis et en Suède. Dans les autres pays de l'échantillon, la réputation du Maroc est restée stable.

- Une amélioration sensible a été constatée au niveau de tous les attributs entre 2019 et 2020. Les attributs "Marques et entreprises reconnues" et "Technologie et innovation" ont affiché les taux d'amélioration les plus élevés au titre de la réputation.
- Tous les comportements de soutien (étudier, travailler, investir et vivre dans le pays, y acheter des produits et services, y assister à des évènements, visiter le pays), tels qu'évalués par les ressortissants des pays du G-7 + la Russie, ont connu une nette amélioration en 2020 par rapport à 2019.
- Le Maroc continue à être perçu comme un pays à visiter, à y acheter des produits et des services ou, éventuellement, à y assister à des évènements. Cette volonté ne s'exprime pas, néanmoins, avec la même intensité lorsqu'il s'agit d'étudier au Maroc.

L'analyse des résultats inhérents à la réputation du Maroc, en 2020, auprès des pays spécifiques choisis par l'IRES et ceux relatifs aux 4 pays du benchmark (Turquie, Afrique du Sud, Mexique et Chili) a révélé que :

- les personnes interrogées en Australie, en Chine et en Egypte ont la meilleure perception du Maroc.
- les personnes interrogées en Afrique du Sud, en Espagne, au Nigéria, aux Pays-Bas, en Suède, en Turquie et, dans une moindre mesure, en Corée du Sud et au Kenya, ont une perception moins favorable du Maroc et des pays du Benchmark.
- le Maroc conserve, en général, ses avantages par rapport à l'Afrique du Sud, au Mexique et à la Turquie pour les attributs associés, notamment, à la qualité de vie et à la qualité institutionnelle. Les écarts diminuent par rapport au Chili qui devance, légèrement, le Maroc dans la plupart des attributs du modèle.

Réputation interne du Maroc

Après une tendance à la baisse entre 2017 et 2019, la réputation interne du Maroc, a affiché une forte amélioration (+10,6 points) en 2020, retrouvant le niveau historique enregistré en 2017, soit 70,9 points sur 100. Cette évolution positive a été constatée au niveau de tous les attributs composant la réputation interne.

L'amélioration enregistrée au titre de la réputation interne du Maroc, qui est 2 fois plus importante que celle de sa réputation externe, pourrait être expliquée par un retour de confiance des citoyens marocains envers les institutions nationales, dans un contexte caractérisé par la pandémie de la Covid-19.

La réputation interne du Maroc est nettement supérieure, en 2020, à la réputation au Maroc des pays du benchmark, à savoir l'Afrique du Sud, le Chili, le Mexique et la Turquie. Il convient, néanmoins, de rappeler que les personnes interrogées au Maroc avaient, auparavant, une meilleure perception de la Turquie que de leur propre pays.

L'écart, en 2020, entre la réputation interne et la réputation externe dans les pays du G-7 + la Russie, s'est à nouveau creusé, la première dépassant de 7 points la seconde.

- Les Marocains considèrent, plus que les étrangers, que leur pays est riche en culture et en histoire, qu'il est respecté à l'échelle internationale, que la sécurité y règne et que la population y est aimable et sympathique. Ce sont là des opportunités sur lesquelles le Royaume devrait fonder sa politique de communication pour asseoir, sur des bases solides, son image internationale.
- La réputation interne est cependant devancée par la réputation externe pour ce qui est de la technologie et de l'innovation, du système éducatif, de l'utilisation des ressources, des marques et entreprises reconnues, de l'éthique et la transparence, de l'environnement institutionnel et politique, du bien-être social, du style de vie et de la qualité des produits et services. Ces insuffisances, qui pourraient constituer des risques réels pour la réputation tant interne qu'externe du Maroc, sont de véritables défis qu'il serait essentiel de relever.

En ce qui concerne la relation entre la réputation et la création de valeur, l'étude a mis en évidence que chaque amélioration d'un point de la réputation externe du Maroc entraîne une augmentation potentielle du nombre d'arrivées touristiques de près de 12%.

Synthèse des débats

Les principaux points soulevés lors des débats se présentent comme suit :

- La nécessité de capitaliser sur la performance enregistrée au titre de la réputation interne et externe du Maroc et de doter le Royaume d'une marque Maroc pérenne et forte. L'action du Maroc au titre de la promotion de son image à l'international devrait se baser sur un message fort, permettant de mettre en relief les avancées enregistrées par le Royaume dans les différents domaines.
- Le Maroc devrait engager des réformes de grande envergure, notamment, en matière d'innovation, de technologies et de qualité des produits et services. Seuls les efforts à consentir dans ces domaines peuvent contribuer à améliorer considérablement la réputation interne et externe du pays.
- La perception positive des Marocains à l'égard de l'attribut "Sécurité" constitue une opportunité de communication pour le Royaume. Des actions de promotion devront, ainsi, être organisées pour mettre davantage en valeur cette caractéristique, en vue d'améliorer la réputation externe relative à cet attribut.



Les relations extérieures et la diplomatie



L'avenir des relations entre le Maroc et l'Union européenne

17 juin 2020

Cette vidéoconférence a été dédiée à la présentation et la discussion des conclusions préliminaires de l'étude sur l'avenir des relations entre le Maroc et l'Union européenne.

Ayant vu la participation d'un panel de haut niveau, comprenant l'Ambassadeur du Maroc auprès de l'Union européenne et de l'OTAN, des directeurs relevant des Ministères des affaires étrangères et de l'Intérieur, du Secrétariat général du gouvernement, des représentants du Parlement ainsi que des anciens ministres et ambassadeurs, cette rencontre a été, également, l'occasion de présenter les résultats de l'enquête de perception de l'image du Maroc auprès des instances européennes, réalisée, pour le compte de l'IRES, par le Centre for European Policy Studies (CEPS), think tank européen basé à Bruxelles.

Perception du Maroc dans les instances européennes

Epousant, dans sa structure, la logique des espaces définis dans le Partenariat de prospérité partagée, officialisé le 27 juin 2019, l'enquête de perception a fait état d'une perception globale positive du Maroc : pays stable dans une région en proie au tumulte et pays fiable, fidèle à ses engagements internationaux, qui poursuit une trajectoire de développement ascendante. Ses conclusions sont les suivantes :

- Espace de convergence des valeurs : la perception contrastée de l'image du Maroc dans cet espace découle d'un manque de connaissance du Royaume de la part de ses interlocuteurs européens, notamment sur certaines questions telle la mise en œuvre de la Constitution de 2011.
- Espace de convergence économique et de cohésion sociale : l'image du Maroc est celle d'un partenaire commercial important et fiable. L'Union européenne et le Maroc souhaitent relancer rapidement les négociations, entamées en 2013, sur l'Accord de libre-échange complet et approfondi, un accord complexe portant sur des secteurs sensibles comme celui des services et impliquant une accélération de la convergence réglementaire. Ces négociations avaient été interrompues suite à la décision de la Cour de justice de l'Union européenne relative à l'application des accords agricoles aux provinces sud du Royaume. A cela s'ajoute la question de l'harmonisation des dispositions de l'accord de libre-échange complet et approfondi avec le nouveau modèle de développement du Royaume.

- Espace de connaissances partagées : la coopération entre le Maroc et l'Union européenne dans les domaines éducatif, scientifique et technologique est perçue positivement. Cette coopération mérite, toutefois, d'être renforcée et institutionnalisée, via, notamment, les programmes Horizon Europe et Erasmus+, ce qui suppose, pour le Maroc, de consentir des efforts supplémentaires en matière de financement de la recherche. Elle l'expose à une forte compétition dans ce domaine, mais ouvre également la voie à la concrétisation de la vocation de hub éducatif africain du Royaume, en partenariat avec l'Union européenne, dans le cadre de la stratégie africaine de ce groupement régional.
- Espace de concertation diplomatique et de coopération sécuritaire accrue : la perception du Maroc est positive bien que les responsables européens souhaiteraient que le Royaume réactive le dialogue bilatéral, par le biais des canaux bureaucratiques prévus dans l'Accord d'Association.
- Axes transversaux : il s'agit, d'une part, du volet environnemental, où le bilan du Maroc est perçu comme étant à la hauteur de l'attention consacrée à cette thématique, bien que des efforts supplémentaires soient nécessaires s'agissant de l'efficacité énergétique et de l'adaptation au changement climatique. Il s'agit, d'autre part, de la coopération en matière migratoire et de mobilité. Dans ce domaine, l'enquête révèle une méconnaissance des responsables européens interrogés des efforts déployés par le Maroc, ne jugeant la réussite de cette coopération qu'à l'aune très restrictive du nombre d'arrivées de migrants illégaux sur le territoire européen et ne portant que peu d'intérêt à la question des mobilités.

Conclusions de l'étude

Le Maroc et l'Union européenne sont actuellement liés par deux instruments, l'Accord d'Association 1996 et le Statut Avancé de 2008. L'analyse des relations des deux partenaires entre 1996 et 2020 donne lieu à un bilan contrasté : globalement positif, ce bilan est toutefois en deçà du potentiel qu'il peut atteindre, compte tenu du profil du Maroc d'aujourd'hui.

Sur le plan politique, les relations se sont consolidées au fil des années, l'Europe considérant le Maroc comme un partenaire important, bien que la décision de 2015 de la Cour de justice de l'Union européenne ait ralenti cette dynamique. Les relations ont, par ailleurs, connu, avec le temps, une "technicisation" croissante du côté européen, marginalisant ainsi les aspects stratégiques d'une relation que le Maroc envisage sur le long-terme.

Sur le plan économique, les relations entre le Maroc et l'Union européenne ont connu une croissance soutenue et pérenne, mais inégalitaire. L'Union européenne est le premier partenaire économique du Royaume, tandis que le Maroc est le 20^{ème} partenaire commercial de l'Union, avec une part du marché européen inférieure à 1%.

Les relations économiques sont caractérisées par un déséquilibre commercial profond qui tend à s'aggraver. En ce qui concerne les marchandises, le déficit commercial du Maroc avec l'Union européenne, en pourcentage du PIB marocain, a plus que doublé, passant de 3% en 2000 à 7,8% en 2017. Les échanges commerciaux sont, également, marqués par un manque de diversification, étant particulièrement intenses avec la France et l'Espagne qui ont représenté, en 2018, 58% du montant global du commerce extérieur du Maroc avec l'Union européenne.

Sur le plan social, culturel et humain, l'Union européenne est le groupement de pays où la communauté marocaine résidente à l'étranger est la plus importante. La dernière décennie a, toutefois, vu les questions migratoires et, notamment, celles liées aux flux irréguliers, prendre le pas sur les questions de mobilité et de migration circulaire.

L'enjeu est donc, aujourd'hui, de façonner une relation nouvelle, qui diffère de l'adhésion et soit plus exhaustive que l'association classique. Les expériences institutionnelles les plus poussées sont les relations de l'Union européenne avec la Suisse, qui a choisi de multiplier les accords sectoriels pour avoir une relation « *à la carte* », ou la Norvège qui dispose de ce qui se rapproche le plus du concept de « *tout sauf les institutions* », notamment dans le cadre de l'Espace Économique Européen.

Il sera également intéressant de suivre de près l'évolution des négociations entre l'Union européenne et le Royaume-Uni pour un nouvel accord de partenariat *post-Brexit*.

Conclusions des débats

A l'issue de ce séminaire, se sont dessinées trois séries de propositions, qui se résument ainsi :

- Au niveau stratégique, le Maroc devrait, face à une Europe privilégiant les aspects techniques de la coopération :
 - conforter ses capacités de négociation par une connaissance renforcée de la situation générale de l'Union européenne, des nuances entre les institutions et des rapports de force entre ses membres,

- inciter l'Union européenne à considérer, dans les négociations, la relation avec le Maroc dans sa globalité, à l'instar des discussions du Brexit,
 - consolider ses relations avec les partenaires historiques tout développant la coopération avec l'ensemble des membres de l'Union européenne,
 - tirer bénéfice de la relocalisation industrielle envisagée par les Etats-membres de l'Union européenne pour attirer des investissements directs dans le Royaume,
 - se prévaloir de la qualité de ses relations avec les Etats-Unis pour se positionner dans la relation transatlantique en cours de reconfiguration,
 - intégrer l'Afrique comme un paramètre important de ses relations avec l'Union européenne et renforcer sa position de hub entre les deux rives de la Méditerranée,
 - mettre l'accent sur les questions environnementales et prendre en considération les stratégies européennes en la matière, notamment le *Green deal*.
- Au niveau de la diplomatie, le Royaume devrait renforcer l'ancrage de sa diplomatie dans les pays européens en :
 - consolidant ses réseaux parmi les sphères politiques, économiques et intellectuelles des sociétés européennes,
 - donnant un élan nouveau à la para-diplomatie en incitant l'ensemble des composantes de la société marocaine à tisser des liens avec leurs homologues au sein de l'Union européenne.
 - Au niveau du discours, il serait opportun de renforcer la communication du Maroc afin d'améliorer son image au sein des Etats-membres et des institutions de l'Union européenne. Cela serait possible, notamment, en :
 - focalisant la communication sur la vocation réformatrice du Royaume, ses avancées et ses réalisations concrètes,
 - mettant l'accent sur les performances du Maroc dans les domaines de coopération, notamment, la sécurité et les migrations,
 - étayant la communication sur l'affaire du Sahara par les données concrètes qui soulignent l'importance accordée par le Royaume à ses provinces du sud, les efforts consentis pour cette région et le bien-être général des populations du Sahara,
 - axant le discours du Royaume sur l'idée de co-développement et présentant le Maroc comme un partenaire indispensable pour l'Union européenne en Afrique et en Méditerranée.



Les questions globales



E-séminaire de brainstorming sur la pandémie de la Covid-19

8 mai 2020

L'IRES a organisé un e-séminaire de brainstorming, consacré à la question de la maladie à coronavirus 2019 (Covid-19) dans ses différents aspects ainsi qu'au lancement de l'élaboration du rapport stratégique 2020, consacré à cette crise sanitaire.

Réunissant des experts, de divers horizons, cette séance a permis d'échanger les points de vue sur la pandémie en cours et ses conséquences à court, moyen et long terme, à la fois au niveau national, régional et international. Les participants ont tenté d'appréhender les changements vraisemblables, en termes d'opportunités, de risques et de ruptures, du monde post-Covid.

Ce brainstorming a constitué, également, l'occasion d'évoquer certains leviers d'action à même de permettre au Maroc de dépasser la crise, de consolider sa cohésion sociale, de poursuivre son émergence économique et d'améliorer son positionnement international dans le monde post-Covid.

Enjeux et perspectives d'une crise multiforme

Une crise sanitaire mondiale, non anticipée par les Etats

Bien qu'évoquée dans de nombreux scénarii et par de nombreux prospectivistes qui avaient prédit que l'année 2020 serait une année de rupture, la pandémie de la Covid-19 a surpris le monde par son ampleur et la rapidité de sa propagation, ce qui pose la question des capacités d'anticipation des Etats.

Cet état de fait met en exergue la pertinence de l'analyse rétrospective, la connaissance et l'expérience des épidémies précédentes, telle celle du SRAS, s'étant révélée précieuse, pour certains pays, dans l'organisation de la riposte sanitaire.

De la pandémie à la crise multiforme

Evénement historique sans précédent, la pandémie de la Covid-19 a imposé aux Etats de prendre des mesures drastiques pour en endiguer la propagation, ce qui a transformé la crise sanitaire en une crise multiforme, touchant tous les aspects de la vie des Etats et des individus, accélérant les transformations en cours dans le monde.

Au niveau mondial, la pandémie a exacerbé la crise de leadership mondial et les tensions entre les puissances occidentales traditionnelles et les puissances émergentes, avec la Chine en tête, qui voit dans la situation actuelle une opportunité pour revendiquer un nouveau statut vis-à-vis de ses rivaux occidentaux et des institutions internationales.

Du point de vue politique, la crise sanitaire appelle des questionnements relatifs à l'ordre public. Elle interroge, également, le rapport du citoyen à l'Etat et relance le débat sur l'Etat-providence ainsi que sur la trajectoire que doit prendre la démocratie.

Economiquement, la crise engendrée par la pandémie de la Covid-19 est unique dans l'histoire. Elle est la première, en temps de paix, à résulter d'un double choc de l'offre et de la demande. Les inévitables choix stratégiques qui seront opérés par les Etats pour en sortir auront des impacts économiques profonds, donnant un visage nouveau à la mondialisation et redéfinissant le rôle économique de l'Etat et celui du citoyen.

Révéléateur de profondes fractures spatiales, elle intervient dans un monde théâtre de nombreuses mutations sociales et sociétales liées à plusieurs paramètres dont, en particulier, la prise de conscience populaire des enjeux liés à la consommation, à la production et à la protection de l'environnement. La crise sanitaire questionne également le rapport de l'Homme à la nature en ce qu'elle interroge le lien entre la propagation du virus Covid-19 et la dégradation de la biodiversité.

Par ailleurs, la crise confirme la vocation du digital à transformer irrémédiablement les modes de gouvernement et les processus de production. La volonté de développer le digital devra, cela dit, prendre en considération les aspirations populaires au renforcement de la démocratie et à une meilleure protection des données personnelles. Le développement digital devra, en outre, veiller à la protection de l'économie réelle, également remise en lumière durant cette crise.

S'agissant de l'Afrique, la rupture provoquée par cette crise risque de rebattre les cartes de la compétition internationale pour les ressources du continent. Des conséquences de cette crise dépend, en effet, l'avenir des relations de l'Afrique avec ses principaux partenaires ainsi que ses bailleurs de fonds, de même que celui de la réalisation des grands projets de la Chine sur le continent ou, encore, des stratégies africaines des Etats-Unis et de l'Europe.

Un avenir sanitaire incertain

Du point de vue sanitaire, nombreuses sont les incertitudes, en particulier, en ce qui concerne la nature exacte et le processus d'évolution du SARS-COV-2. De nouvelles données sont produites quasi-quotidiennement. Des signaux contradictoires et des comportements discordants dans la gestion de la crise sont observés dans de nombreux pays.

Deux scénarios sont envisageables en ce qui concerne le virus en tant que tel. Il y a, d'un côté, celui de l'immunité collective, par le biais de laquelle le corps humain s'adaptera à ce virus qui deviendra alors commun, telle une grippe saisonnière. À l'inverse, si cette immunité ne se développe pas, ce qui est très vraisemblable, il faudra s'attendre à une résurgence de la pandémie, avec un virus que les mutations auraient rendu plus virulent. Dans tous les cas, il importe d'adopter le principe de précaution.

Covid-19 : Quelles orientations pour un Maroc à la croisée des chemins ?

Toutes les crises se présentent comme des processus qui apportent autant de menaces que d'opportunités. Au-delà de la nécessité de suivre de près les mutations de l'environnement international et d'entreprendre à l'échelle nationale une véritable veille sanitaire, le Maroc doit mener une réflexion en vue de se protéger des menaces et de saisir les opportunités dans le cadre d'une approche volontariste.

L'anticipation et l'action très rapide des autorités marocaines, sous le leadership de Sa Majesté Le Roi, ont véritablement permis de freiner la propagation du virus. En outre, la territorialité, l'inter-ministérielle dans la gestion de la crise et les hybridations civilo-militaire et technico-administrative ont favorisé une maîtrise de la diffusion du virus.

Cela fait de cette crise une opportunité pour donner une réelle consistance à la régionalisation avancée, en renforçant l'autonomie de la région, en lui accordant plus de moyens en matière de gestion des crises et en l'érigant en tant qu'acteur clé de la gouvernance au Maroc.

À l'instar d'autres pays, le Maroc n'est pas épargné par les retombées de cette crise sur le court, moyen et long terme. Il devrait, donc, relever ce défi, tout en consolidant les acquis de son émergence, de sa transition démocratique et de son positionnement mondial.

Aussi, plusieurs pistes ont été avancées visant à permettre au Royaume d'appréhender la rupture actuelle et de se saisir des opportunités qui en découlent :

- Du point de vue des politiques publiques, la gestion de la crise par les autorités marocaines devrait être analysée en profondeur en vue d'y déceler les forces et de remédier aux faiblesses.
- Il serait opportun d'enrichir l'architecture institutionnelle et l'arsenal juridique du Royaume, en constitutionnalisant l'état d'urgence, en mettant l'accent sur la notion de sécurité humaine, via, par exemple, une réinterprétation des missions du Conseil supérieur de défense nationale dont il faudrait procéder à la mise en place dans les meilleurs délais.
- Sur le plan économique, le caractère inédit de la crise de la Covid-19 impose de rechercher des méthodes innovantes pour la surmonter. Il est donc nécessaire d'effectuer un travail de *benchmark* et de repenser le positionnement du Maroc dans une économie mondiale rendue extrêmement concurrentielle.
- Le Maroc devrait prendre acte du caractère "glocal" de la crise et mettre en place des stratégies, de portée à la fois globale et locale, lui permettant de surmonter la fragilité que représente, pour lui, la faible intégration de la région MENA et du continent africain, dans le contexte éventuel de refonte de la mondialisation.
- Le Maroc devrait tirer bénéfice de la relocalisation envisagée par les Etats européens en réorientant sa politique industrielle et offrant au marché européen une alternative viable à la délocalisation en Asie.

The background features an abstract graphic composed of several overlapping, semi-transparent grey shapes that resemble elongated, curved blades or petals. These shapes are arranged in a fan-like pattern, originating from the left side and extending towards the right. A white circle is positioned in the lower right quadrant of the graphic, partially overlapping the grey shapes.

La présentation d'ouvrages

Cette rencontre a été dédiée à la présentation et à la discussion de l'ouvrage intitulé "L'avenir de l'Europe est au Sud" de M. Fathallah SIJILMASSI, consacré aux mutations en cours au sein de l'Union européenne. Cet ouvrage propose des clés d'analyse de l'avenir de ce groupement régional et de ses relations avec ses voisins méridionaux.

Il met, également, en exergue des actions susceptibles de donner une nouvelle impulsion à l'espace euroméditerranéen dans une approche prospective, privilégiant la réciprocité et les bénéfices mutuels.

Lectures croisées de l'ouvrage

La lecture croisée de l'ouvrage par les discutants sollicités par l'IRES ainsi que les débats ont soulevé les points suivants :

- Les relations euro-méditerranéennes sont historiques et ont connu de profondes mutations dans l'espace et dans le temps. Elles doivent, aujourd'hui, être repensées, tant du point de vue du contenu que des modes opératoires, afin qu'elles soient plus en adéquation avec le contexte nouveau dans lequel elles évoluent.
- Le contexte actuel met le partenariat euro-méditerranéen aux prises avec des défis multiples, spécifiques à la région telles les questions de sécurité ou de migration, ou implications locales d'enjeux globaux comme le changement climatique ou le chômage des jeunes.
- L'espace euro-méditerranéen n'est pas démuné sur le plan institutionnel : de nombreuses institutions existent et agissent dans la région avec des formats géographiques appropriés et conformes aux besoins, comme l'Accord d'Agadir qui est adapté à la coopération économique entre les pays du Sud. L'impératif est plutôt celui de renforcer la coordination entre les institutions et concevoir des stratégies et des actions communes à mener en faveur du bien-être des populations.
- Pour relever les défis de la région et asseoir un véritable partenariat gagnant-gagnant entre les deux rives de la Méditerranée, il est nécessaire de rationaliser et de coordonner les différentes interventions financières, d'accélérer l'intégration socioéconomique des femmes et des jeunes et d'impliquer les acteurs sociaux et surtout la société civile dans la définition des priorités stratégiques.

- Une attention particulière devrait être accordée à la jeunesse et à son avenir ainsi qu'à la problématique de l'emploi des jeunes, en vue d'aider les pays sud-méditerranéens à gagner la bataille du développement humain, à soutenir leur croissance économique et à favoriser leur transition démocratique.

Synthèse des débats

Les débats ont permis d'aboutir aux conclusions suivantes :

- Pour donner une nouvelle impulsion au partenariat euro-méditerranéen, il est primordial de renforcer l'engagement politique de l'Union européenne, de favoriser l'appropriation collective des enjeux du partenariat par les pays du Sud, d'accorder une attention privilégiée à l'intégration régionale au Sud de la Méditerranée et de promouvoir un agenda positif en Méditerranée qui va au-delà de la gestion des risques et des menaces.
- Le montant des aides au développement destinées au voisinage Sud de l'Europe est en progression. L'impact de ces aides est, cependant, réduit du fait du manque de cohérence et de coordination entre les bailleurs de fonds et de l'absence d'une stratégie globale d'aide au développement.
- La Méditerranée a pâti de la focalisation de l'attention européenne sur son flanc oriental. Aujourd'hui, la Méditerranée n'est plus perçue que comme un lieu de passage, appréhendé sous un prisme essentiellement sécuritaire.
- Le Brexit ne risque pas d'entraîner une inflexion majeure de la politique européenne à l'égard de l'Afrique. Cependant, il ouvre de nouvelles perspectives de coopération bilatérale entre le Royaume-Uni et le Maroc ainsi que pour la relation triangulaire Royaume-Uni-Maroc-Afrique.
- Outre la contiguïté géographique et la convergence civilisationnelle, l'importance de l'Union européenne pour le Maroc réside dans le fait qu'elle est son premier client, son premier fournisseur, son premier investisseur étranger et sa première source de flux touristiques et de transferts des Marocains du Monde. Son partenariat avec l'Europe devrait être global et refléter, au niveau politique, cette proximité historique, culturelle et économique. Cela pourrait se matérialiser par un appui affirmé de l'Union européenne concernant la question de l'intégrité territoriale.

Covid-19 et réchauffement climatique : plaidoyer pour une économie de la résilience

12 novembre 2020

Cette rencontre a été consacrée à la présentation et à la discussion de l'ouvrage intitulé " Covid-19 et réchauffement climatique : plaidoyer pour une économie de la résilience ", de M. Christian DE PERTHUIS.

Mettant en relief la relation étroite entre le changement climatique et la pandémie de la Covid-19, ce livre permet d'approfondir la réflexion sur les enjeux actuels et futurs des plans de relance de l'économie post-pandémie. Il propose, également, quelques leviers permettant une meilleure résilience de l'Homme, à la fois face au changement climatique et aux risques sanitaires.

Lectures croisées de l'ouvrage

La lecture croisée de l'ouvrage par les discutants sollicités par l'IRES ainsi que les débats ont soulevé les points suivants :

- Le lien étroit entre la santé humaine et l'environnement prend une importance particulière dans le contexte de la crise sanitaire liée à la Covid-19. Alors que les maladies infectieuses des siècles passés avaient été relativement bien contrôlées, les mises en garde quant à la prolifération de sources de contamination sont à nouveau soulevées. Le réchauffement climatique entraîne une délocalisation des vecteurs de transmission, élargissant ainsi les sources potentielles de contagion bactérienne ou virale.
- Les mesures de confinement ont contribué à une amélioration significative de la qualité de l'air et à une réduction de 30 % des gaz à effet de serre au niveau mondial. De plus, la forte réduction de l'activité économique et la diminution significative de la mobilité ont provoqué une baisse importante de la demande énergétique.
- Le confinement a engendré des réorganisations drastiques de la production, des échanges et des modes de travail. Il a, à la fois, exacerbé les inégalités et donné lieu à de nouvelles formes de solidarité. Par ailleurs, il a impacté les modes de consommation en favorisant les produits locaux et les circuits courts.
- La pandémie du Covid-19 a accéléré le recours au digital, le développement du télétravail et l'enseignement à distance.
- Le risque sanitaire lié à la propagation de la Covid-19 a forcé l'homme à reconsidérer son rapport au temps et à l'espace. La question se pose avec acuité surtout que l'environnement a une incidence directe sur la santé et le bien-être, d'où la nécessité de prendre en considération, dans les plans de relance de l'économie post-COVID-19, l'impact sur l'environnement.

- La pandémie a rappelé d'une part, la vulnérabilité des êtres humains face aux changements radicaux et d'autre part, l'urgence de modifier certains modes de vie (consommation, production, mobilité...) pour faire face au réchauffement climatique.
- L'investissement dans une économie bas carbone pourrait participer à la compensation des pertes d'emplois dues aux conséquences de la crise sanitaire actuelle.
- La pandémie de la Covid-19 a renforcé la nécessité d'une solidarité mondiale pour faire face à la crise sanitaire, sociétale et économique actuelle et construire un monde plus durable.

Synthèse des débats

Les débats ont permis d'aboutir aux conclusions suivantes :

- L'adoption d'une approche intégrée dans la gestion de la crise sanitaire est indispensable. Elle permettra aux pays de se préparer à la pandémie et ses retombées et de protéger leur population, de réagir efficacement et de se relever des incidences économiques et sociales de la crise dans les années à venir. Il s'agit, également, de faire preuve d'innovation dans l'élaboration des politiques publiques.
- La résilience est le nouveau mot d'ordre des dirigeants d'entreprise qui sont mis à rude épreuve pour s'adapter à des transformations majeures. La pandémie a obligé les entreprises à accélérer leur transformation numérique.
- La relance post-Covid-19 représente une opportunité inédite pour réorienter les investissements notamment vers la transition écologique. La pandémie de la Covid-19 a conforté l'impératif d'un changement de mode de gouvernance et de production. Le monde post-Covid-19 sera plus numérisé et moins carboné. De plus, le développement de l'économie de proximité et des circuits courts devrait davantage être mis en valeur.
- La lutte contre les pandémies et les inégalités dans leurs multiples dimensions nécessite le recours à des approches inclusives permettant la généralisation de l'accès des populations aux services de bases en termes de santé en accordant la priorité aux questions du renforcement des capacités sanitaires sur le territoire national de façon équitable, notamment des populations vulnérables.
- Dans le cadre de la lutte contre le changement climatique, il est indispensable de prendre en considération les risques et les menaces émergentes, notamment les problématiques de la sécurité hydrique, alimentaire et sanitaire qui doivent être davantage considérées au niveau des politiques d'adaptation mises en œuvre ou à envisager.

- Le recours à des modes de financements innovants est impératif pour mobiliser et allouer les ressources de façon appropriée dans le cadre d'une vision globale de développement qui intègre le coût du risque climatique. En outre, l'économie verte ou l'économie bleue pourraient servir de leviers pour un modèle de développement plus durable et plus résilient.